

CSG et ordonnances : instruments du dynamitage de la Sécurité sociale

Catherine Mills

La force de notre système de Sécurité sociale est d'avoir permis la sortie de la crise structurelle de l'entre-deux-guerres par une phase d'essor de la productivité du travail bâtie sur les transferts sociaux. Contre les attaques de Macron et du patronat visant à récupérer pour accroître les profits la part de la richesse affectée à la sécurité sociale, il convient de répondre à la crise de notre modèle social par une réforme de progrès et d'efficacité économique et sociale.



est très tendance de présenter la Sécurité sociale et le droit du travail comme ringards afin de construire un nouveau modèle libéral. Après Sarkozy et Hollande, Macron s'acharne à vouloir détruire le modèle social français, notamment la Sécurité sociale, les services publics et les droits des travailleurs.

Il convient de rappeler la force de notre système de Sécurité sociale qui, en 1945, a permis de sortir de la crise structurelle de l'entre-deux-guerres, d'ouvrir une nouvelle phase d'essor, d'articuler un renouvellement en dynamique de la force de travail, un nouveau type de progression de la productivité du travail à partir des transferts sociaux.

Notre système de Sécurité sociale répondait au principe révolutionnaire: on contribue selon ses moyens et on reçoit suivant ses besoins. Cela impliquait un

financement à partir des cotisations sociales, cotisation patronale et cotisation ouvrière, liées à une assiette salaires, elle-même à élargir. Ce mode de financement était ainsi articulé à l'entreprise, lieu d'un nouveau type de croissance, lieu où les salariés produisent les richesses. D'où le dynamisme de ce financement.

Les forces libérales et le Medef ne supportent évidemment plus ce système de promotion des salaires et de la protection sociale. Ils veulent instaurer une flexibilisation à outrance du marché du travail et des droits des travailleurs, avec les attaques insupportables contre le Code du travail présenté comme trop lourd et archaïque.

L'objectif est de permettre au patronat de licencier sans entrave et de réduire le coût du travail en arguant que les cotisations sociales constitueraient un facteur d'alourdissement du coût du travail et contribueraient ainsi au chômage.

Nous considérons au contraire que les principes révolutionnaires de notre système de Sécurité sociale sont des principes modernes et efficaces.

Notre modèle social doit être défendu et promu, à partir d'une réforme de progrès et d'efficacité économique et sociale. Il doit permettre de sortir de la nouvelle crise systémique en cours en répondant aux besoins économiques, sociaux et écologiques du XXI^e siècle.

Nous proposons ainsi des réformes dynamiques et modernes de notre politique familiale centrées notamment sur l'égalité hommes-femmes. Nous voulons sortir des réformes libérales du système de



retraite et mettre en chantier une réforme de progrès et d'efficacité sociale. Nous voulons mettre un terme à l'éclatement et au rationnement de notre système solidaire de santé.

Nous proposons aussi, fondé sur le principe de la Sécurité sociale, un nouveau service public de sécurisation de l'emploi et de la formation, universel, avec accès automatique dès la fin de l'obligation scolaire. Nous voulons une réforme de progrès et de justice sociale de l'assurance chômage et des minima sociaux. Cela implique de construire aussi les bases d'un nouveau financement.

Nous proposons une nouvelle contribution sur les revenus financiers des entreprises et des banques, qui sont responsables de l'explosion de la crise systémique, à la hauteur du taux de cotisation patronale sur les salaires. Mais surtout, il s'agirait de construire une nouvelle dynamique du financement par les cotisations sociales assise sur le développement de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises.

Il s'agirait de dissuader de la course aux licenciements, à la casse des salaires et aux attaques contre le coût du travail, en s'attaquant aux gâchis et au coût du capital : dividendes et intérêts. Il s'agirait de promouvoir un nouveau crédit, favorisant les PME et les entreprises qui s'engagent concrètement au développement de l'emploi et de la formation. Il s'agirait aussi d'imposer de nouvelles missions à la BCE de promotion de l'emploi, des services publics, du développement durable en proposant un fonds européen de développement économique et social. ■■■

